RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL CADETS 3ème DIVISION

1 - DÉFINITION

Le championnat de France Cadets 3ème Division permet aux judokas de bon niveau n'ayant pas participé au championnat de France 1ère Division Cadet de se confronter dans une manifestation nationale.

2- SEXE : FÉMININ ET MASCULIN

3 - ANNÉES DE NAISSANCE :

CADETS/CADETTES

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4 - NATIONALITÉ : FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Telle que définie dans le code sportif.

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture verte minimum.
- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6. PARTICIPANTS

Les judokas issus des championnats régionaux
Un athlète ne pourra pas participer à la fois au Championnat de France Cadets 2ème division, au Championnat de France Cadets Espoirs et au Championnat de France Cadets 3ème division.
Le choix devra être effectué en amont des phases régionales.

7- CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible
Féminines : –40kg ; –44kg ; –48kg ; –52kg ; –57kg ; –63kg ; –70kg ; +70kg
Masculines : –46kg ; –50kg ; –55kg ; –60kg ; –66kg ; –73kg ; –81kg ; –90kg ; +90kg

8- ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de FRANCE JUDO
Site FFJDA Onglet COMPETITIONS/REGLEMENTATION SPORTIVE
Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT

Féminines et Masculins : 3 minutes Décision obligatoire
Récupération : 6 minutes entre deux combats

10 - FORMULE DE COMPETITION ET ENGAGEMENTS

Poules et tableau final

11 - EPREUVE DE QUALIFICATION Sur sélection régionale.

12 - RELATION GRADE CHAMPIONNAT: OUI